



**Décision n° 18 / 646**

**désignant des rapporteurs adjoints aux membres du jury  
du prix de thèse en droit public du Conseil d'État - année 2019**

**Le vice-président du Conseil d'État,**

Vu le code de justice administrative,

Vu le règlement du prix de thèse du Conseil d'État, notamment son article 5,

Sur proposition du président de la section du contentieux et de la présidente de la section du rapport et des études,

**DÉCIDE**

Sont désignés rapporteurs adjoints aux membres du jury du prix de thèse du Conseil d'État pour l'année 2019 :

- M. Olivier Fuchs, maître des requêtes au Conseil d'État ;
- M. Thomas Pez-Lavergne, professeur à l'université de Paris-Dauphine, maître des requêtes en service extraordinaire au Conseil d'État.

Paris, le **20 DEC. 2018**

**Bruno Lasserre**